



INSTRUCTIONS DE COURSE TYPES (IC)  
DERIVEURS – CATAMARANS - QUILLARDS 2021-2024

**Championnat de France CORMORAN**

**Club Nautique de Carantec**

Grade 3

19 au 21 août 2022

Baie de Morlaix

La mention [NP] (No Protest) dans une règle des instructions de course (IC) signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Ceci modifie la RCV 60.1(a).

La mention [DP] dans une règle des IC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

**1. REGLES**

L'épreuve est régie par les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*.  
En cas de traduction de ces IC, le texte français prévaudra.

**2. MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE**

2.1 Toute modification aux IC sera affichée au plus tard 2 heures avant le signal d'avertissement de la course dans laquelle elle prend effet, sauf tout changement dans le programme des courses qui sera affiché avant 20h00 la veille du jour où il prendra effet.

**3. COMMUNICATIONS AVEC LES CONCURRENTS**

3.1 Les avis aux concurrents seront affichés sur le tableau officiel d'information dont l'emplacement est la **Terrasse du CN Carantec** ; ils seront également mis en ligne à l'adresse [Tableau officiel](#).

3.2 Le PC course est situé au **Club House du CNC** téléphone **06 64 97 93 76**, email [club.nautique.carantec@wanadoo.fr](mailto:club.nautique.carantec@wanadoo.fr).

**4. CODE DE CONDUITE [DP] [NP]**

4.1 Les concurrents et les accompagnateurs doivent se conformer aux demandes justifiées des arbitres.

4.2 Les concurrents et les accompagnateurs doivent **placer la publicité fournie** par l'autorité organisatrice avec soin, en bon marin, conformément aux instructions d'utilisation et sans gêner son fonctionnement.

**5. SIGNAUX FAITS A TERRE**

5.1 Les signaux faits à terre sont envoyés au mât de pavillons situé **sur la terrasse du CN Carantec**.

5.2 Quand le pavillon Aperçu est envoyé, le signal d'avertissement ne pourra pas être fait moins de **60 minutes** après l'affalé de l'Aperçu (ceci modifie Signaux de course).

**6. PROGRAMME DES COURSES**

6.1 Dates des courses :

| Date                      | Classe          |
|---------------------------|-----------------|
| <b>19 au 21 août 2022</b> | <b>Cormoran</b> |

6.2 L'heure prévue pour le signal d'avertissement de la première course chaque jour est :

| Date  | Heure du 1 <sup>er</sup> signal d'avertissement | Classe(s) |
|-------|---|-----------|
| 19/08 | 14 h  | Cormoran  |
| 20/08 | 10 h 00   | Cormoran  |
| 21/08 | 9 h 30  | Cormoran  |

6.3 Pour prévenir les bateaux qu'une course ou séquence de courses va bientôt commencer, un pavillon Orange sera envoyé avec un signal sonore cinq minutes au moins avant l'envoi du signal d'avertissement.



PARTENAIRE OFFICIEL



PARTENAIRE FÉDÉRAL

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE  
17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris  
Tél : 01 40 60 37 00 - Fax : 01 40 60 37 37 - [www.ffvoile.fr](http://www.ffvoile.fr)

La Fédération Française de Voile est l'association nationale de la voile, membre de l'ISSAF, du C.N.O.S.T. Reconnue d'utilité publique par décret du 20/12/77

## 7. PAVILLONS DE CLASSE

Les pavillons de classe sont

- **Cormoran** → **pavillon blanc avec logo Cormoran.**

## 8. ZONES DE COURSE

L'emplacement des zones de course est défini en **annexe ZONES DE COURSE.**

## 9. LES PARCOURS

9.1 Les parcours sont décrits en **annexe PARCOURS** en incluant les angles approximatifs entre les bords de parcours, l'ordre dans lequel les marques doivent être passées et le côté duquel chaque marque doit être laissée ainsi que la longueur indicative des parcours.

9.2 Au plus tard au signal d'avertissement, le comité de course indiquera le parcours à effectuer, et, si nécessaire, le cap et la longueur approximatifs du premier bord du parcours. Les signaux définissant le parcours à effectuer sont : **Affichage Tableau à l'arrière du Bateau comité.**

## 10. MARQUES

10.1

| Départ   | Parcours                       | Arrivée                                    |
|--|--------------------------------|--|
| <b>Bateau Comité Départ et Bateau viseur avec un pavillon orange</b> | <b>Bouées coniques oranges</b> | <b>Bateau Comité et Bouée cigare jaune</b> |

10.2 Un bateau du comité de course signalant un changement d'un bord du parcours est une marque.

## 11. ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

Les zones considérées comme des obstacles sont précisées en **Annexe ZONES DE COURSE.**

## 12. LE DEPART

12.1 La ligne de départ sera entre **le mât arborant un pavillon orange sur le bateau du comité de course à l'extrémité tribord** et **le mât arborant un pavillon orange sur le bateau viseur à l'extrémité bâbord.**

12.3 Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard **4 minutes** après son signal de départ sera classé DNS sans instruction (ceci modifie les RCV A5.1 et A5.2).

## 13. CHANGEMENT DU BORD SUIVANT DU PARCOURS

13.1 Pas de changement de parcours sur le parcours construit.

13.2 Réduction et modification des parcours côtiers : Le pavillon « **O** » Oscar envoyé avec des signaux sonores répétitifs au voisinage d'une marque à contourner signifie : « Après le passage de cette marque, rejoignez directement la ligne d'arrivée »

## 14. L'ARRIVEE

La ligne d'arrivée sera entre **le bateau comité arborant un pavillon bleu** et **le côté parcours de la marque d'arrivée.**

## 15. SYSTEME DE PENALITE

15.1 La RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

## 16. TEMPS CIBLE ET TEMPS LIMITES

16.1 Les temps sont les suivants :

| Parcours         | Temps cible       | Temps limite pour finir après le 1 <sup>er</sup> bateau |
|------------------|-------------------|---|
| <b>Construit</b> | <b>40 minutes</b> | <b>20 minutes</b>                                       |
| <b>Raid</b>      |                   | <b>40 minutes</b>                                       |

16.2 Les bateaux ne finissant pas **20 minutes** pour les parcours construits et **40 minutes** pour les Raids après le premier bateau ayant effectué le parcours et fini seront classés DNF (ceci modifie les RCV 35, A4 et A5).

16.3 Le non-respect du temps cible ne sera pas un motif de réparation (ceci modifie la RCV 62.1(a)).

## 17. DEMANDES D'INSTRUCTION

17.1 Pour chaque classe, le temps limite de réclamation est de **60 minutes** après que le dernier bateau a fini la dernière course du jour ou après que le comité de course a signalé qu'il n'y aurait plus de course ce jour, selon ce qui est le plus tard. L'heure sera affichée sur le tableau officiel d'information.

17.2 Les formulaires de demandes d'instruction sont disponibles au secrétariat du jury situé au **Club House du CNC.**

17.3 Des avis seront affichés au plus tard 30 minutes après le temps limite de réclamation pour informer les concurrents des instructions dans lesquelles ils sont parties ou appelés comme témoins. Les instructions auront lieu dans la salle du jury situé au **Club House du CNC**. Elles commenceront à l'heure indiquée au tableau officiel d'information.

## 18 CLASSEMENT

18.1 **Deux** courses doivent être validées pour valider la compétition.

18.2 Courses retirées

(a) Quand moins de **trois** courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses.

(b) Quand **trois** à **cinq** courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de son plus mauvais score.

(c) Quand **six** courses ou plus ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de ses deux plus mauvais scores.

## 19 REGLES DE SECURITE

19.1 *[DP] [NP]* Un émargement (sortie et retour) obligatoire sera en place **au Barnum du Kelenn**.

19.2 *[DP] [NP]* Un bateau qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible.

## 20. REMPLACEMENT DE CONCURRENTS OU D'EQUIPEMENT

20.1 *[DP]* Le remplacement de concurrents ne sera pas autorisé sans l'approbation écrite préalable du comité de course ou du jury.

20.2 *[DP]* Le remplacement d'équipement endommagé ou perdu ne sera pas autorisé sans l'approbation du comité technique ou du comité de course. Les demandes de remplacement doivent être faites à la première occasion raisonnable.

## 21. CONTROLES DE JAUGE ET D'EQUIPEMENT

21.1 Un bateau ou son équipement peuvent être contrôlés à tout moment pour vérifier la conformité aux règles de classe et aux instructions de course.

21.2 *[DP]* Sur l'eau, un membre du comité technique peut demander à un bateau de rejoindre immédiatement une zone donnée pour y être contrôlé.

## 22. BATEAUX OFFICIELS

Les bateaux officiels sont identifiés **par un pavillon du CNC**.

## 23. ACCOMPAGNATEURS

23.1 *[DP] [NP]* Les accompagnateurs doivent rester en dehors des zones où les bateaux courent depuis le signal préparatoire de la première classe à prendre le départ jusqu'à ce que tous les bateaux aient fini ou abandonné ou que le comité de course signale un retard, un rappel général ou une annulation.

23.2 La réglementation des conditions d'intervention des accompagnateurs sur les compétitions de la FFVoile s'appliquera.

## 24. EVACUATION DES DETRITUS

Les détritrus peuvent être placés à bord des bateaux officiels **ou accompagnateurs**.

## 25. EMBLEMENTS

*[DP]* Les bateaux doivent être maintenus à la place qui leur a été attribuée **sur les corps morts du Kelenn**.

## 26. PRIX

Les prix seront distribués conformément au règlement sportif 2022 de la Fédération Française de Voile.

Arbitres désignés :

Président du comité de course : **Dominique APPERE**

Présidente du jury : **Annick MARTIN**

Président du comité Technique : **Gilles MARTIN**

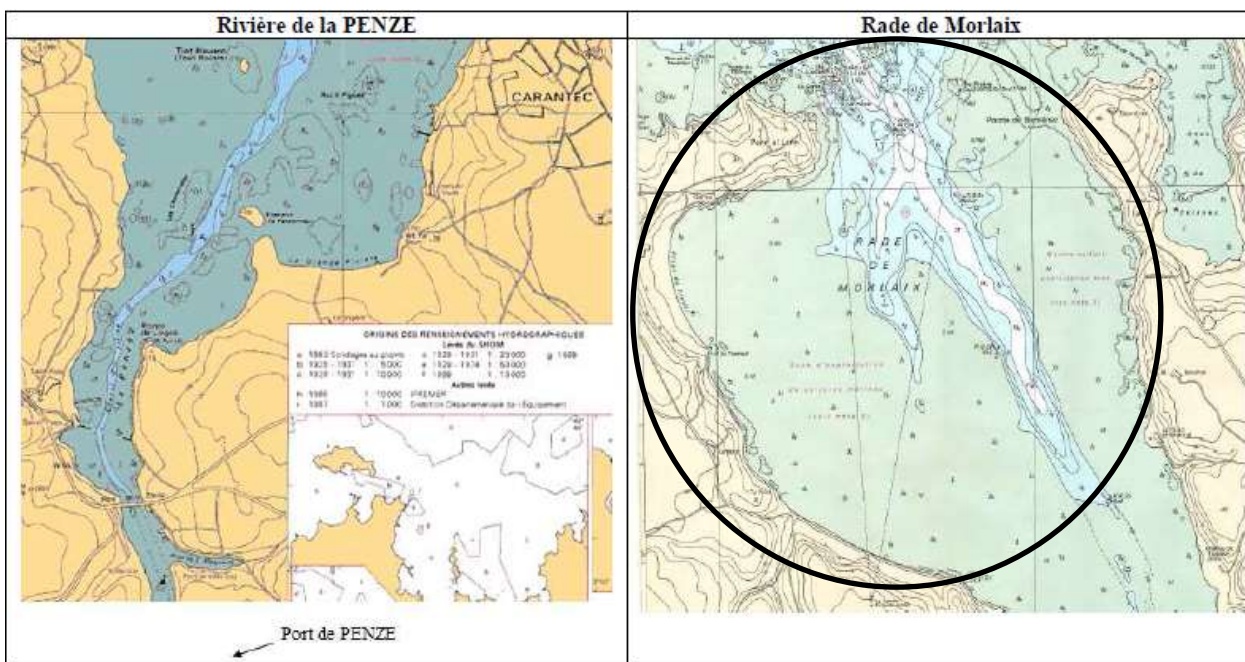
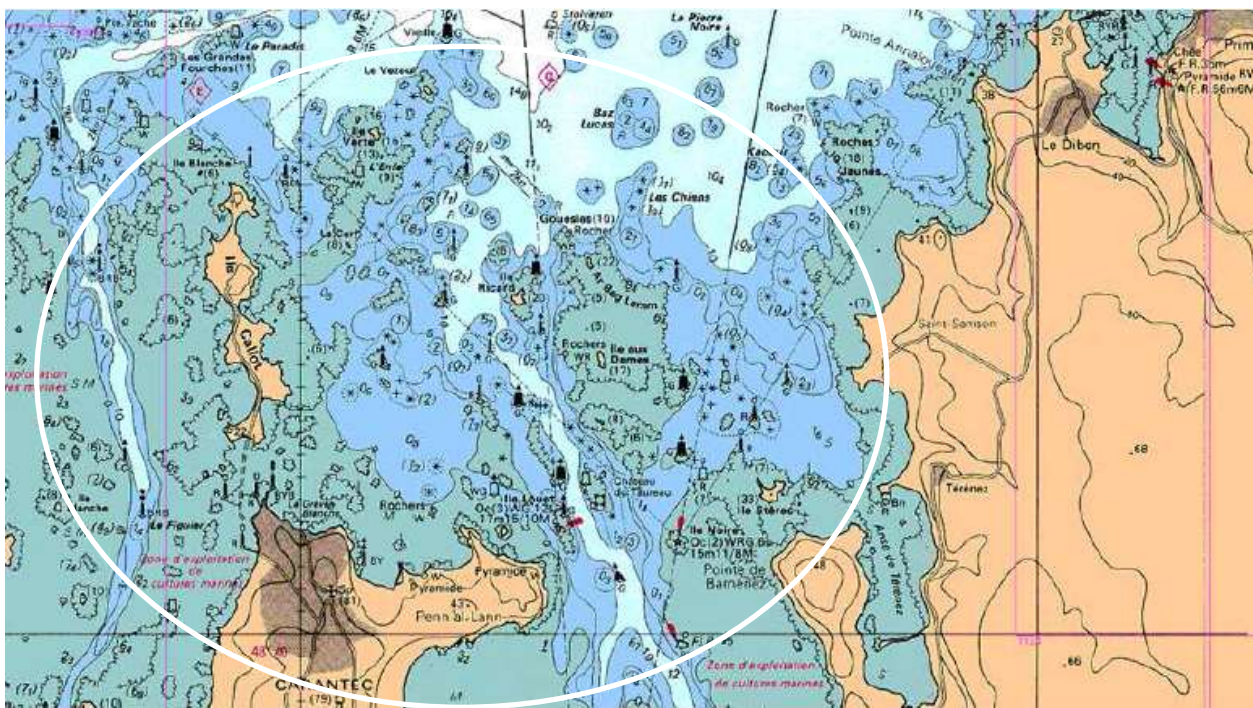
Adjoint comité de course : **Michel LE MER**

Adjoint comité de course : **Bernard DELCROIX**



### ANNEXE ZONES DE COURSE

*Carte marine décrivant l'emplacement des zones de course  
Préciser les zones qui sont des obstacles*



## ANNEXE PARCOURS

*Description des parcours incluant les angles approximatifs entre les bords, l'ordre de passage des marques et leur côté requis, la longueur indicative des parcours*

